

RAPPORT SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif traduit les réalisations menées par la Commune tant en fonctionnement qu'en investissement. Il donne aussi des indications sur sa santé financière et sa capacité à financer des investissements futurs.

Il doit être conforme au compte de gestion établi par le comptable.

I- Les résultats 2021

Section	Reprise résultats 2020	Résultats d'exécution 2021	Résultats de clôture 2021 (A)	Restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	766 636,58	1 503 583,08	2 270 219,66	0,00	2 270 219,66
Investissement	45 970,19	- 534 266,34	- 488 296,15	- 1 179 237,04	- 1 667 533,19
Total	812 606,77	969 316,74	1 781 923,51	- 1 179 237,04	602 686,47

Les résultats de clôture présentent :

- Section de fonctionnement : un excédent de **2 270 219,66 €**.
- Section d'investissement : un déficit de **- 488 296,15 €** et un besoin de financement de 1 667 533,19 € en incluant les restes à réaliser.

Soit un excédent cumulé de **602 686,47 €** servant à financer la section de fonctionnement

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités.
- la non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

II- Section de fonctionnement

Le résultat de clôture 2021 s'élève à 2 270 219,66 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

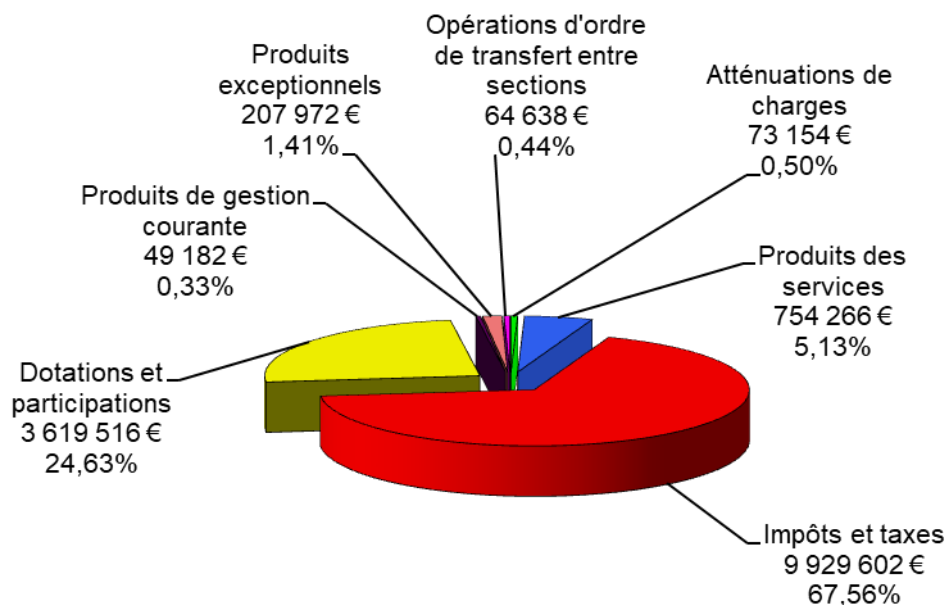
A. Les recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 104,54%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes «certaines».

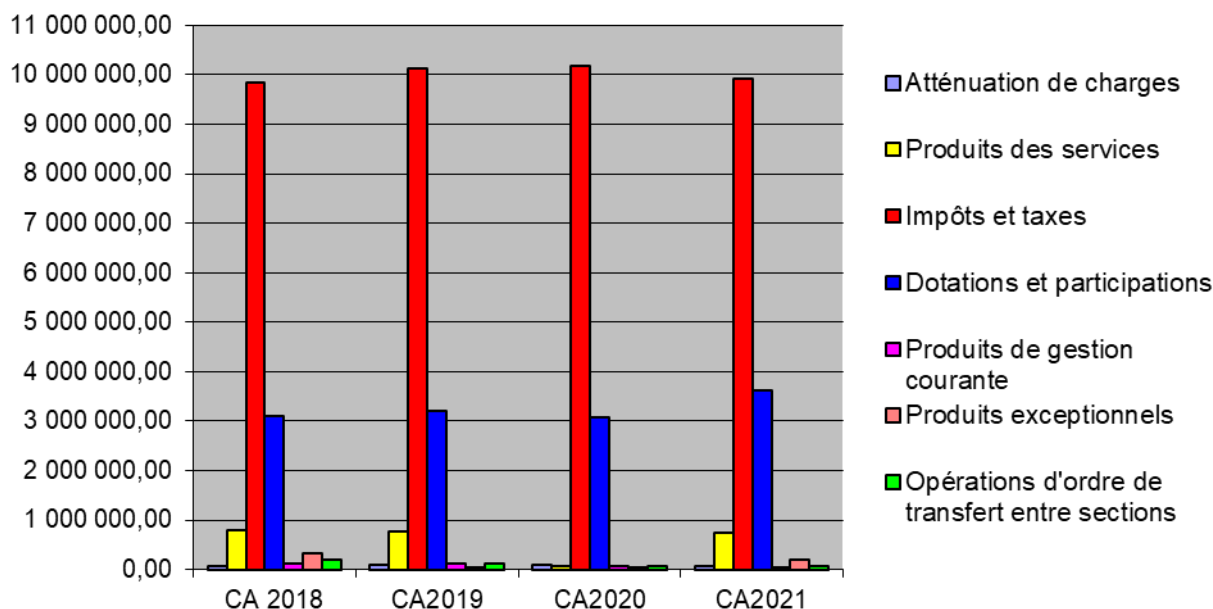
Recettes de fonctionnement		CA2019	CA2020	Prévisions 2021 (1)	CA2021	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	84 841,32	98 994,23	28 794,00	73 154,14	254,06%
70	Produits des services	778 562,98	597 756,63	756 430,00	754 265,53	99,71%
73	Impôts et taxes	10 126 356,82	10 173 225,69	9 625 849,72	9 929 602,08	103,16%
74	Dotations et participations	3 195 655,25	3 078 324,98	3 446 544,00	3 619 516,16	105,02%
75	Produits de gestion courante	129 786,91	75 917,40	75 204,00	49 181,78	65,40%
77	Produits exceptionnels	41 135,16	33 479,26	4 000,00	207 971,73	5199,29%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 903,29	57 749,33	123 639,00	64 638,07	52,28%
Total recettes de fonctionnement		14 475 241,73	14 115 447,52	14 060 460,72	14 698 329,49	104,54%

(1) hors excédent de fonctionnement reporté

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2018 A 2021



Le chapitre 013 « Atténuations de charges » atteint un taux de réalisation de 254,06%. Il couvre essentiellement les remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie professionnelle et accident de travail, les participations de l'agence de services et de paiement (ASP) mais également le remboursement de capital décès.

Le chapitre 70 « Produits des services » enregistre un taux d'exécution de 99,71%. Il augmente environ de

+ 156 500 € par rapport à 2020, dû essentiellement à la reprise, en 2021, des activités. Rappelons que l'année 2020 était une année exceptionnelle suite au confinement. Certains services augmentent tels que la restauration et les garderies scolaires (+ 96 190 €), les ALSH (+ 33 475 €), la petite enfance (+ 26 735), les repas aux personnes âgées (+ 4 440 €), le remboursement de traitement SIVU ADS (+24 200 € modification d'imputation comptable). Par contre, d'autres services sont en diminution (- 965 € pour les vacances funéraires, - 5 550 € pour les redevances à caractère culturel, - 14 590 € pour les repas FLPA, -7 625 € pour les redevances d'occupation du domaine public).

L'écart au chapitre 73 « Impôts et taxes » (-244 000 € environ) entre 2020 et 2021 provient essentiellement des contributions directes (-367 166 €). En raison des réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation, baisse des impôts de production), l'architecture fiscale a complètement été bouleversée. Une partie des recettes fiscales a été transformée en dotations et inversement. Les contributions directes varient également en fonction des variations physiques des bases d'imposition et de la revalorisation annuelle de celles-ci en fonction de l'inflation constatée.

D'autres taxes augmentent par rapport à 2020 : le fonds de péréquation de ressources communales et intercommunales (FPIC) (+ 1 517), les taxes additionnelles de droits de mutation (+ 58 649 €) liées à l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire, la taxe sur la consommation finale d'électricité (+ 10 436 €), la taxe locale sur la publicité extérieure (+ 51 975 €), cette dernière ayant été annulée, en 2020, afin de soutenir le commerce local suite à la crise sanitaire.

Le chapitre 74 « Dotations et participations » avec un taux de réalisation de 105,02% augmente d'environ + 541 000 € par rapport à 2020 (- 4 863 € pour la DGF, + 24 728 € pour la dotation de solidarité urbaine, + 23 858 € pour le FCTVA, + 432 643 € de compensations fiscales, + 112 000 € de recettes de la CAF, - 1 224 € pour la dotation nationale de péréquation, - 10 391 € pour le remboursement des emplois d'avenir, - 36 295 € de participation de l'Etat (participation à l'achat des masques non reconduit en 2021),...).

Le chapitre 75 « Produits de gestion courante » avec un taux de réalisation de 65,40% diminue d'environ - 26 700 € par rapport à 2020. - 24 200 € suite au passage du remboursement de traitement concernant le SIVU ADS au chapitre 70. Le chapitre 75 correspond principalement aux recettes de locations d'immeuble.

Le Chapitre 77 « Produits exceptionnels » concerne essentiellement les remboursements de sinistres et les cessions.

Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » comptabilise essentiellement les travaux en régie et l'amortissement des subventions reçues.

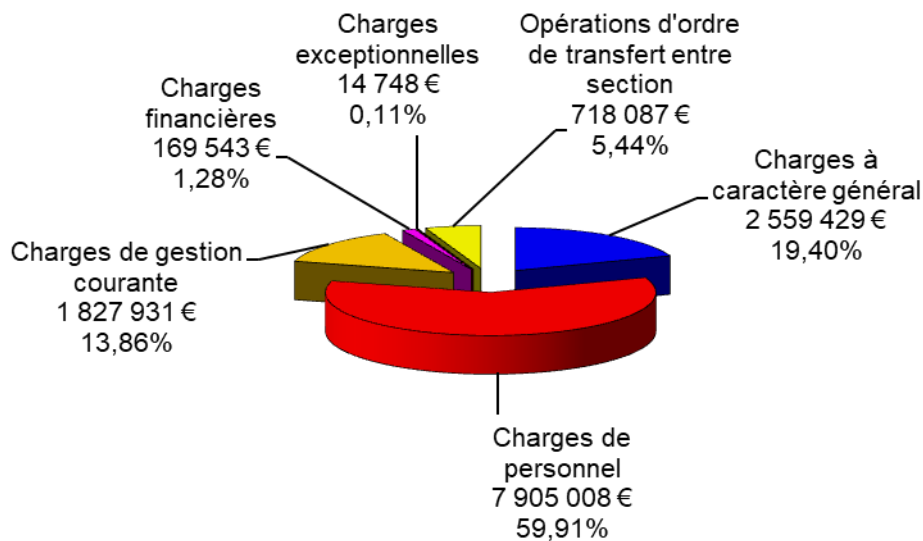
B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 194 746,41 € avec un taux de réalisation de 94,53% comprenant les opérations d'ordre. Hormis celles-ci, le taux de réalisation est de 92,84%.

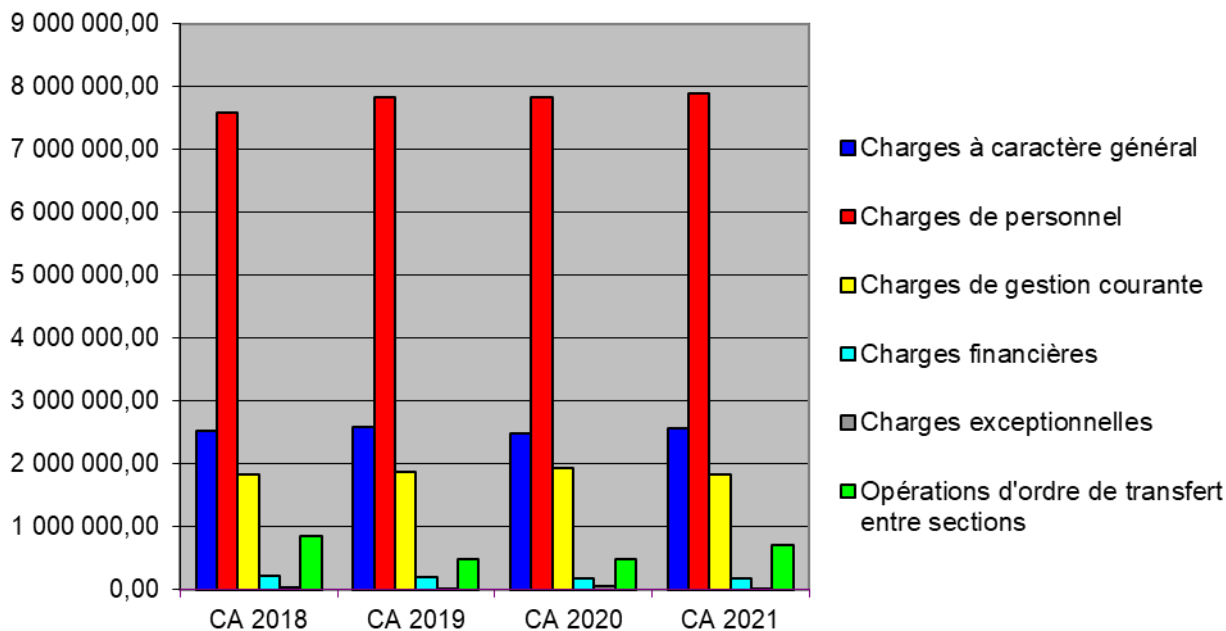
Dépenses de fonctionnement		CA 2019	CA 2020	Prévisions 2021 (1)	CA 2021	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	2 583 980,88	2 488 209,49	3 041 916,60	2 559 429,24	84,14%
012	Charges de personnel	7 832 462,42	7 831 541,98	8 198 991,32	7 905 008,46	96,41%
014	Atténuations de produits					
65	Charges de gestion courante	1 865 865,29	1 928 209,34	1 938 879,08	1 827 931,23	94,28%
66	Charges financières	204 651,75	187 077,41	236 000,00	169 542,90	71,84%
67	Charges exceptionnelles	23 722,07	65 060,55	22 520,00	14 747,33	65,49%
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	490 858,44	491 305,28	520 018,00	718 087,25	138,09%
Total dépenses de fonctionnement		13 001 540,85	12 991 404,05	13 958 325,00	13 194 746,41	94,53%

(1) hors prélèvement en faveur section d'investissement

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2018 A 2021



Le chapitre 011 « Charges à caractère général » enregistre une augmentation par rapport à l'année 2020 d'environ + 71 000 € avec un taux de réalisation de 84,14%. Cette variation est due, entre autres, à la hausse des fluides + 98 651 € (décalage facturation, ajustement relevé compteur, reprise de l'activité, inflation...) mais aussi au carburant (+ 2 537 €), aux produits alimentaires (+ 64 435 € reprise d'activité, fermeture des écoles lors du 1^{er}

confinement...), aux fournitures de petits équipements (+ 16 615 €), aux locations mobilières (+ 30 179 € location en année pleine des bâtiments modulaires scolaires pour le déménagement de l'école maternelle Paul Bert),) à l'entretien des réseaux (+ 15 628 € entretien de l'éclairage public, fibre ...), à la maintenance (+ 5 945 €), aux études et recherches (+ 5 640 €), à la formation (+ 26 087 € formation non réalisée en 2020), aux frais d'honoraires (+ 7 087 €), aux catalogues et imprimés (+ 2 793 €), aux transports collectifs (+ 3 724 €), aux autres services extérieurs (+ 45 864 € : + 14 810 € salage, + 7 860 € badgeuse, + 5 890 € parapheur électronique, + 6 730 € participation Conseil Economie Partagée, + 6 170 € exhumations...).

Par contre, certains postes sont en diminution tels que les fournitures d'entretien (- 5 019 €), les vêtements de travail (- 14 891 €), les fournitures scolaires (- 4 351 €), les matières et fournitures (-108 734 € achat important de masques en 2020..), l'entretien des bâtiments et terrains (- 60 673 €), l'entretien du matériel roulant (- 11 759 €), l'assurance (- 25 025 € assurance dommage construction Paul Bert en 2020), les frais divers (- 4 110 €), les réceptions, fêtes et cérémonies (-14 734 €), les frais d'affranchissement (-1 794 €), les frais de télécommunication (-2 862 €), les concours divers (- 3 300 €)...

Le chapitre 012 « Charges de personnel » totalise 7 905 008,46 € représentant 63,36 % des dépenses réelles de fonctionnement et atteignant un taux d'exécution de 96,41%, soit environ 73 000 € de plus entre 2020 et 2021.

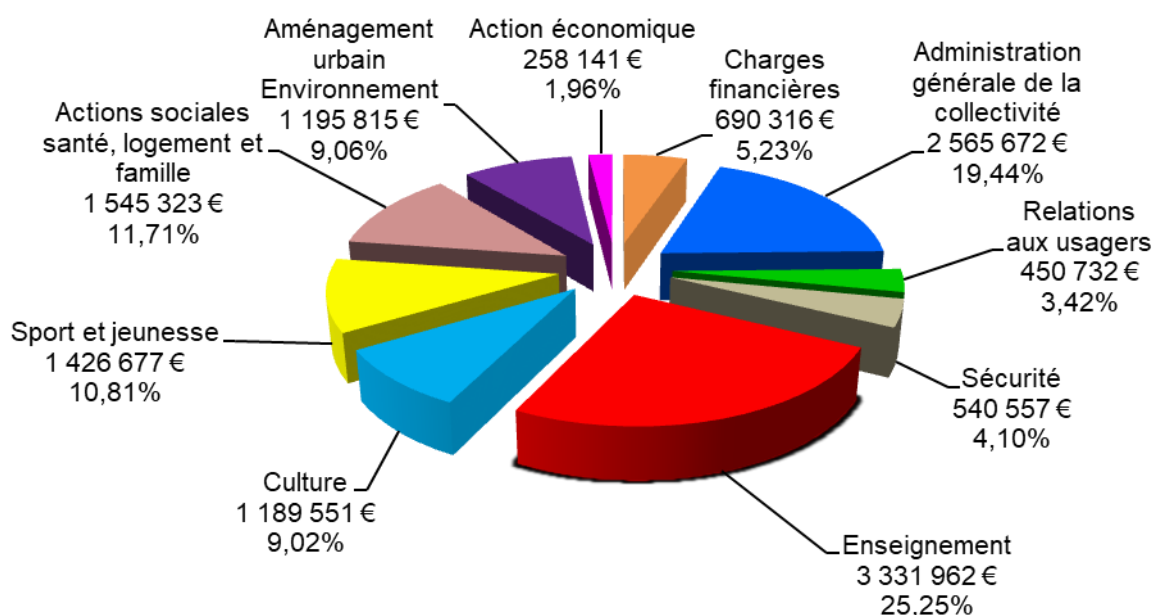
Cette hausse des dépenses de personnel s'explique notamment par la nécessité supplémentaire de service suite à la crise sanitaire (agents dédoublés pour répondre aux exigences des protocoles sanitaires...).

Le chapitre 65 « Charges de gestion courante » diminue d'environ 100 000 € par rapport à 2020. - 68 000 € pour la subvention au CCAS (augmentation en 2020 due aux indemnités de départ versées à sa directrice), -7 403 € pour le SIVU école le Petit Prince, + 5 000 € pour la participation à la Piscine des Trois Villes, - 25 847 € pour les subventions aux associations (-19 320 à l'OMS, -3 511 € MIE du Roubaisis...).

Le chapitre 66 « Charges financières » diminue de -17 535 €.

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » baisse de - 50 313 €. Cela provient essentiellement du fonds de soutien aux artisans et commerçants non reconduit en 2021 (- 25 000 €), aux transferts des crédits de la bourse aux permis de conduire au CCAS et aux remboursements des prestations de service.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : 718 087,25 € correspond à la réalisation des amortissements et opérations de cession.

VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- (1) Les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, le cimetière.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE DE 2020 A 2021

	2020	2021	VAR 2020/2021 %
Charges financières	666 683	690 316	3,54%
Administration Gén. de la Collectivité	2 413 666	2 565 672	6,30%
Relations aux usagers	428 428	450 732	5,21%
Sécurité et salubrité publiques	659 524	540 557	-18,04%
Enseignement	3 264 539	3 331 962	2,07%
Culture	1 104 670	1 189 551	7,68%
Sport et jeunesse	1 378 863	1 426 677	3,47%
Action sociale, santé, logement et famille	1 621 155	1 545 323	-4,68%
Aménagement urbain et Environnement	1 153 883	1 195 815	3,63%
Action économique	299 993	258 141	-13,95%
TOTAL	12 991 404	13 194 746	1,57%

II- Section d'investissement

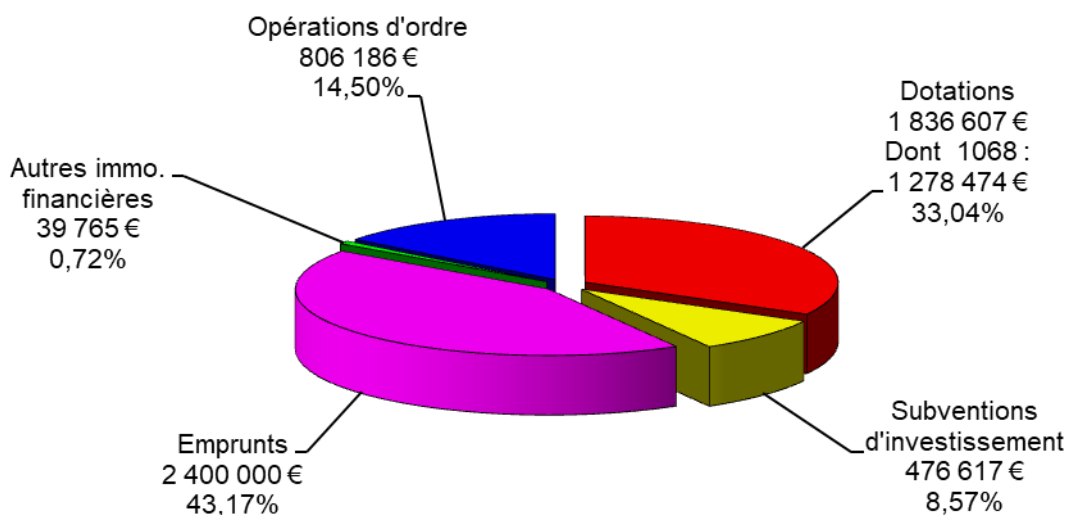
Le résultat de clôture 2021 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de 488 296,15 € sans les restes à réaliser.

A.Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		CA 2019	CA 2020	Prévisions 2021 (1)	CA 2021	Taux exécution
10	Dotations	1 641 587,43	2 093 793,55	539 000,00	1 836 606,72	340,74%
13	Subventions d'investissement	227 973,73	171 594,28	1 029 967,39	476 617,21	46,27%
16	Emprunts	1 600 000,00	2 800 000,00	4 968 333,95	2 400 000,00	48,31%
23	Immobilisations en cours	68 797,76	7 446,56			
27	Autres immo. financières	36 764,75	38 235,34	39 764,75	39 764,75	100,00%
024	Produit des cessions			198 000,00		
45	Opérations pr cpte de tiers			10 000,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	490 858,44	491 305,28	520 018,00	718 087,25	138,09%
041	Opérations d'ordre patrimoniales		11 070,90		88 098,85	
Total recettes d'investissement		4 065 982,11	5 613 445,91	7 305 084,09	5 559 174,78	76,10%

(1) hors prélèvement en provenance section de fonctionnement

Les ressources d'investissement enregistrent un montant de 5 559 174,78 € avec un taux de réalisation de 76,10%

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Le chapitre 10 « Dotations » comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement et les excédents de fonctionnement capitalisés.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » totalise 476 617,21 € avec un taux d'exécution de 46,27%.

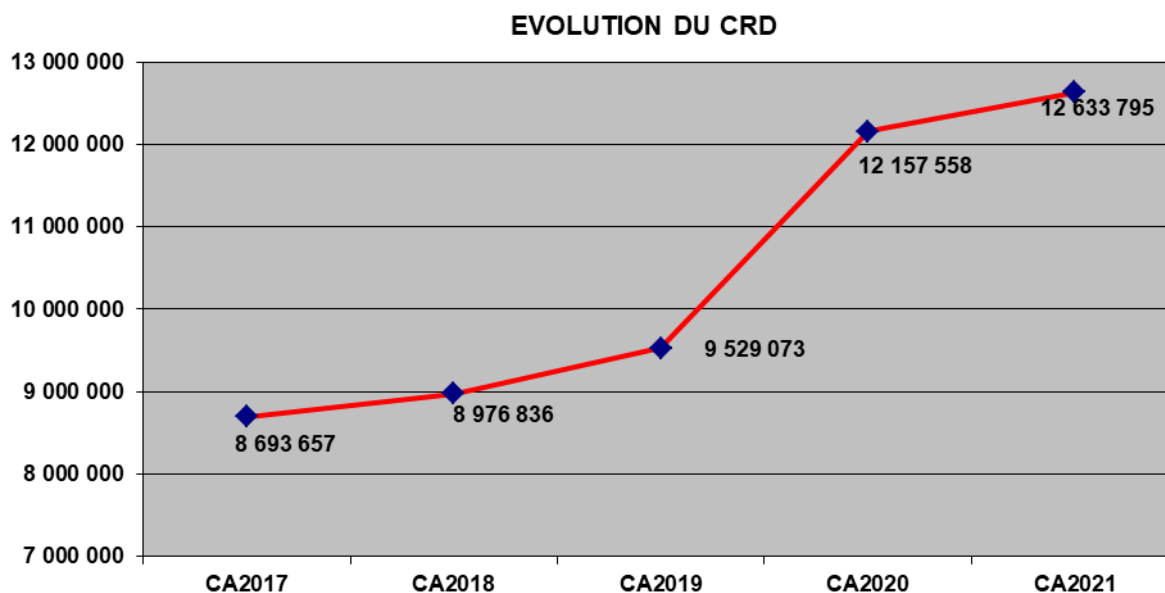
A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2021 les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (1 185 157,59 €), on atteint un taux de réalisation de 161,34%. Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

Le chapitre 16 « Emprunts » a un taux de réalisation de 48,31%.

Le chapitre 27 « Autres immobilisations financières » correspond à la réintégration de recettes financières du SIVU région câble suite à sa dissolution.

Les chapitres 040/041 concernent les opérations d'ordre (amortissements et opérations de cession...).

NIVEAU DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE



L'encours de la dette au 31/12/2021 atteint 12 633 795 €. La dette par habitant (basée sur la population totale Insee) est de 927,52 €. La capacité de désendettement (encours de dette sur l'épargne brute) s'établit à 6,49 à fin 2021, soit en-dessous du seuil minimal (8 ans).

Un emprunt à taux fixe a été contracté.

. 1 600 000,00 € auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,75% sur 20 ans.

B. Les dépenses d'investissement

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 64,15%.

Dépenses d'investissement		CA 2019	CA 2020	Prévisions 2021 (1)	CA 2021	Taux exécution
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts	1 049 046,78	971 514,70	1 250 000,00	1 124 263,30	89,94%
20	Frais étude, logiciels	36 807,94	29 383,48	46 054,36	48 186,25	104,63%
21	Immobilisations corporelles	1 500 191,26	1 922 542,81	2 196 764,57	1 222 598,78	55,65%
23	Travaux en cours	2 636 869,84	2 501 207,19	5 871 842,31	3 545 655,87	60,38%
45	Opérations pour le cpte de tiers			10 000,00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	118 903,29	57 749,33	123 639,00	64 638,07	52,28%
041	Opérations patrimoniale		11 070,90		88 098,85	
Total dépenses d'investissement		5 341 819,11	5 493 468,41	9 498 300,24	6 093 441,12	64,15%

(1) Hors solde d'exécution

Le chapitre 16 « Remboursement d'emprunts » porte essentiellement sur des remboursements en capital d'emprunts.

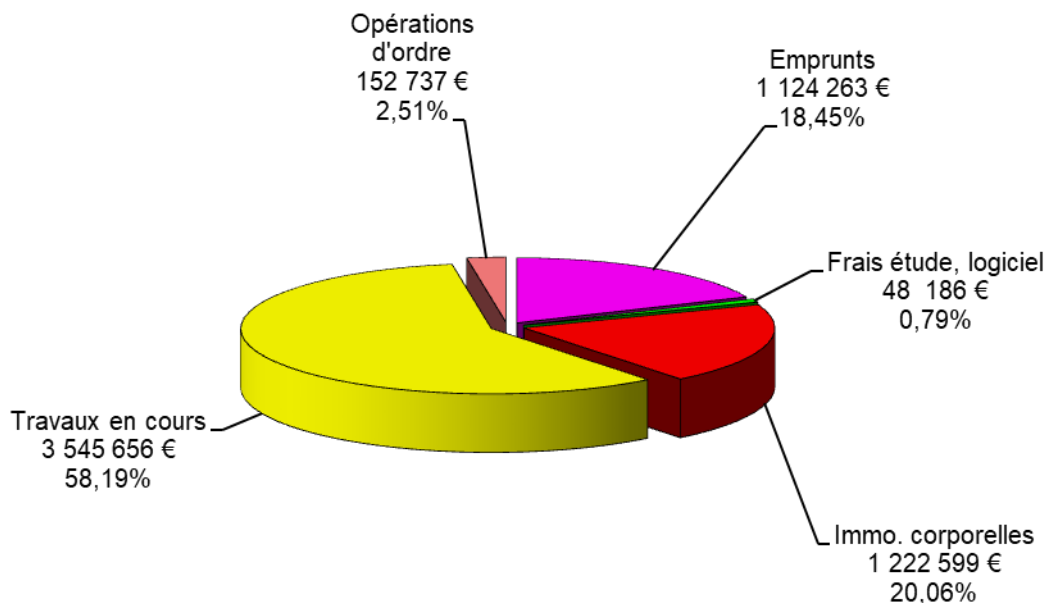
Les chapitres 20 à 23 correspondent aux dépenses d'équipement brut. Ces chapitres ont un taux d'exécution relativement faible. Cela s'explique par le recul de réalisation de certains gros chantiers (Paul Bert) ou de chantiers terminés mais non payés à fin 2021.

Le chapitre 040/041 concernent les opérations d'ordre correspondant essentiellement aux travaux de régie (40 999 €) et à l'amortissement de subventions reçues.

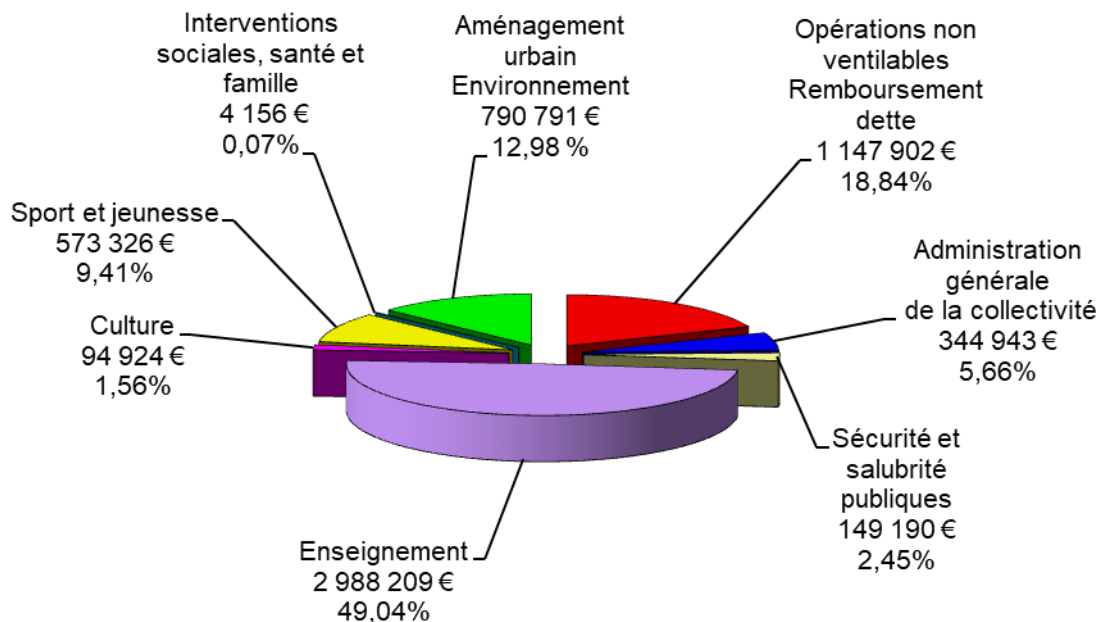
Les principaux programmes réalisés en 2021 sont :

- Maternelle Paul Bert (construction nouvelle école) : 2 072 000 €
- Restauration scolaire (nouvelle cuisine centrale et réfectoire) : 759 700 €
- Programme d'éclairage public (enfouissement réseau, renouvellement du parc d'éclairage public (mâts, ampoules led), illumination de Noël) : 714 000 €
- Stade Jean Cholle (rénovation et clôture) : 501 800 €
- Echange bâtiment 25b rue JB Lebas/64b rue JB Lebas compensé en recette de fonctionnement : 198 000 €
- Vidéosurveillance : 62 400 €
- Liaisons fibres optiques divers endroits : 50 200 €
- Complexe Jules Ferry (désenfumage) : 34 700 €
- Desmulliez (portes coupe-feu) : 34 200 €
- Bâtiments modulaires Parc Maréchal : 33 400 €
- Radars pédagogiques : 19 700 €
- Cimetière (agrandissement colombarium) : 14 900 €
- Eglise (menuiserie) : 14 100 €
- Parking école maternelle Marie Curie : 11 900 €
- Borne électrique marché des 2 villes : 9 600 €
- Dojo (menuiserie, système portier vidéo) : 8 500 €

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

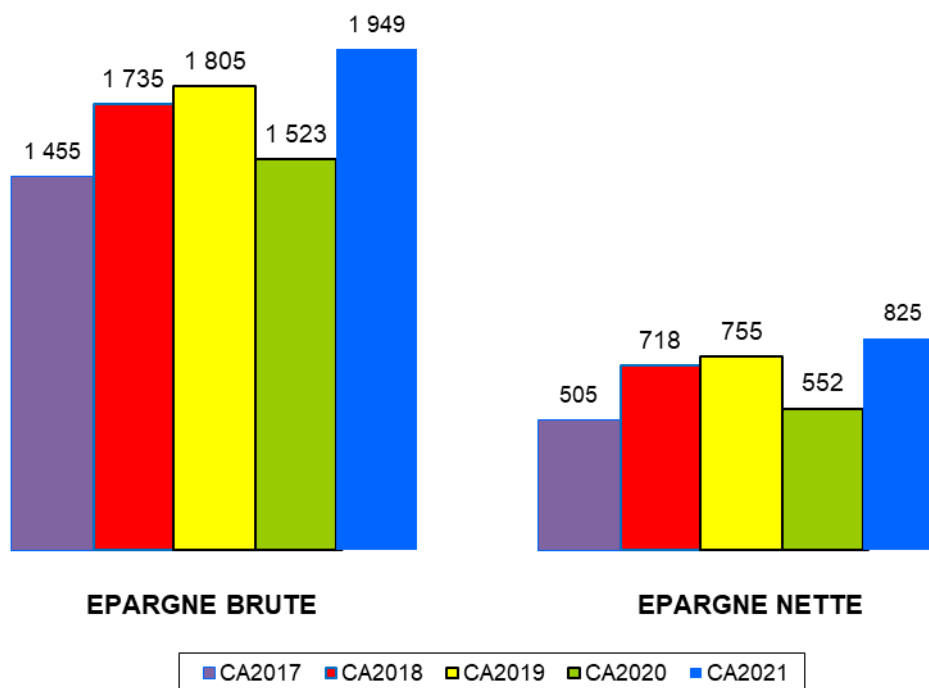


VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE DE 2020 A 2021

	2020	2021	VAR 2021/2020%
Remboursement de la dette	994 087	1 147 902	15,47%
Administration Gén. de la Collectivité	1 270 483	344 943	-72,85%
Sécurité et salubrité publiques	123 686	149 190	20,62%
Enseignement	2 287 206	2 988 209	30,65%
Culture	48 083	94 924	97,42%
Sport et jeunesse	449 358	573 326	27,59%
Action sociale santé, logement et famille	4 933	4 156	-15,75%
Aménagement urbain et Environnement	315 632	790 791	250,54%
TOTAL	5 493 468	6 093 441	10,92%

III- Données synthétiques**A. Les niveaux d'épargne***En milliers d'€*

Suite à l'allègement des mesures sanitaires qui a permis la reprise des activités, notre autofinancement a augmenté entre 2020 et 2021 (825 K € au lieu de 552 K€).

Rappelons que l'autofinancement permet de financer nos investissements futurs.

B. Les principaux ratios

RATIOS	CA2021	CA 2020
Dépenses réelles de fonctionnement/population	912,98	918,84
Produits des impositions directes/population	456,78	485,70
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 074,35	1 036,24
Dépenses d'équipement brut/population	356,61	330,85
Encours de dette/population	927,52	896,18
DGF/population	147,95	147,17
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	63,35	62,65
Dépenses de fonct. et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	92,94	95,58
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	33,19	31,92
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	86,33	86,48

Population : valeur recensement INSEE